

## Un rôle pédagogique



Francine Klein, «convaincre sans contraindre». (photo DNA)

Militante associative, Francine Klein s'est formée «sur le terrain» dans le cadre de ses activités à l'APFS (Association populaire familiale syndicale). Nommée début décembre chargée de mission «action sociale et logement» au District de Saverne, elle entend promouvoir auprès des élus l'importance du logement social.

Le logement social n'a pas toujours bonne presse auprès des élus et de la population?

Je crois qu'avec le travail d'explication déjà effectué dans le cadre du PLH (Programme local de l'habitat) par le District, les idées fausses se sont largement estompées.

De plus en plus de gens comprennent que le logement locatif social ou intermédiaire s'adresse à un public très varié. Il peut, certes, concerner des personnes en

difficulté mais aussi des étudiants de B.T.S., des célibataires ou de jeunes couples bien insérés socialement et souvent originaires de la région, mais qui ne peuvent ou ne veulent pas, pour l'instant, accéder à la propriété. Et si ces personnes ne trouvent rien à louer dans les petites ou les moyennes communes de la région savernoise, elles iront inéluctablement s'installer ailleurs.

Par ailleurs, on oublie trop souvent que le logement social peut être constitué d'un seul appartement, il n'y a pas que des tours de 30 étages!

Des logements locatifs bon marché sont-ils suffisants pour attirer cette population?

Cela ne suffit plus aujourd'hui. Il convient de consolider l'attractivité des communes par le développement d'une politique intercommunale pour l'enfance mais aussi le renforcement des services à la population et des loisirs.

Le projet d'une cantine scolaire à Altenheim s'inscrit ainsi tout à fait dans cette optique.

Quelle sera votre philosophie en matière de logements d'insertion, d'urgence et d'accueil des tziganes non sédentaires?

Je pense qu'on ne peut pas, pour ces logements, tout ramener à la ville-centre, en l'occurrence Saverne. Avec la montée de la précarité économique, les élus de toutes les communes seront de plus en plus confrontés à ce type de situations.

Il ne s'agira pas d'imposer certaines mesures mais d'aider les élus à trouver des solutions dans le cadre du District. Mon rôle sera donc avant tout pédagogique et technique pour le montage des dossiers.

F.K.

# Un meublé pour s'insérer

Après plusieurs mois de travaux de réhabilitation, les 6 logements sociaux, dont 4 meublés, de la rue du Zornhoff à Monswiller vont accueillir leurs premiers locataires. Ils ont été choisis après une large concertation menée entre différents intervenants dans le domaine social.

Face à une demande croissante et souvent urgente de logements sociaux, l'offre a bien du mal à emboîter le pas et les critères d'attribution ne sont plus toujours opérants.

L'instigateur de ce projet, le district de Saverne et le bailleur social, la SIBAR, ont ainsi confié le délicat choix des futurs occupants à l'association départementale Gala (Gestion d'appartements locatifs associatifs).

Cet organisme social implanté à Strasbourg s'attache à favoriser l'émergence d'une synergie entre les partenaires locaux concernés par ce type d'opération.

S'appuyant sur un relais local, provisoirement Francine Klein (voir ci-contre), avant l'embauche à mi-temps d'un permanent à Saverne, Gala a mis en place une commission d'attribution de logements.

Celle-ci réunit à Saverne des représentants du District de Saverne, du CCAS (Centre communal d'action sociale), du Centre médico-social, de l'AISE (Association d'insertion sociale et professionnelle), du Comité de probation (chargé



Des logements meublés, équipés fonctionnellement et rénovés avec soin.

(Photo DNA)

de l'aide, aux sortants de prison), d'Emmaüs et de Gala.

Elle a choisi ces jours-ci des locataires pour deux des F1 bis et F2 meublés, les deux autres logements meublés seront occupés courant janvier, alors qu'un F4 et un F2 dans le même immeuble seront loués directement par la SIBAR sans passer par Gala.

La commission d'attribution a privilégié, parmi d'autres critères, les personnes «ayant déjà entamé une démarche d'insertion» souligne Francine Klein.

Un parcours d'insertion qui

sera, sans nul doute, facilité par l'octroi d'un logement, première étape indispensable pour un tel processus, et surtout l'accompagnement social proposé par Gala, en collaboration avec ses partenaires précités.

### Relations contractuelles

Une convention d'occupation précaire d'une durée de 6 mois, renouvelable à priori une seule fois, sera ainsi signée entre Gala et les «locataires» de la rue du Zornhoff qui s'engagent de la sorte à respecter le règlement intérieur

de l'immeuble, à nettoyer leur palier, etc. Le non respect de ces clauses de la convention pouvant entraîner l'interruption dudit contrat.

En contrepartie, Gala s'engage à aider le locataire à mieux appréhender ses nouvelles obligations, à gérer en particulier son budget habitation. L'occupant d'un F2 devra ainsi déboursier au minimum 1000F pour son loyer et ses charges, l'APL (Aide personnalisée au logement) pour ces loyers conventionnés étant versée directement à Gala, en raison d'un accord signé par

Gala avec la CAF (Caisse d'allocations familiales).

L'accompagnement social mettra également l'accent sur l'apprentissage des gestes quotidiens du locataire (entretien, aération), souvent oubliés au fil de la marginalisation.

Un soutien à l'insertion sociale que Gala compte poursuivre durant 6 mois, à compter de la sortie du logement d'insertion par son occupant et la location d'un nouveau logement social «classique» par l'intéressé.

Mais ceci est déjà un autre pari...

F.K.